



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

Compte rendu du Conseil Municipal

du Jeudi 19 janvier 2017

Présents : MM. GANÉE Roger, GANÉE Jean-François, TRAPET Edouard, BOULAHYA Rachid, ERTUGRUL Ali, GIORGIS Jean-Jacques, GELIN Yves et Mmes HOSTALIER Valérie, ROUX Michèle, LABELLE Aurélie, BROCOT Nathalie, SUILLEROT Emilie.

Absent(s)-excusé(s) : MM. DA SILVA Carlos procuration à Mme ROUX Michèle, IMBERT Alain procuration à Mme HOSTALIER Valérie

Absent(s) non-excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Monsieur GIORGIS Jean-Jacques

A l'unanimité, le compte rendu du conseil municipal du jeudi 8 décembre 2016 est adopté.

Ajout à l'ordre du jour : SICECO -adhésion au groupement achat énergies (électricité) au 1^{er} janvier 2018 : **accepté à l'unanimité.**

I – Syndicat des Eaux Pays Losnais

- a) Approbation des rapports d'activité année 2014 et 2015 : les documents ont été transmis par mail à tous les conseillers municipaux le 22 décembre dernier. Après avoir entendu les explications du maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les rapports d'activités.
- b) Analyses d'eau : copie des résultats de la dernière analyse a été transmise par mail à tous les conseillers municipaux le 4 janvier dernier. Depuis un certain temps, présence de bentazone. Recherche des causes ainsi que des mesures correctives en cours.

II – Patrimoine foncier et immobilier

- a) **Renouvellement conventions mise à disposition parcelles communales :**
 - Parcelles ZB 126 et EB 127 : **par 13 voix pour** (M. GANEE Jean-François étant intéressé dans ce dossier, il n'a pas pris part au vote), le Conseil Municipal décide de renouveler la convention à titre gracieux à compter du 12 février 2017 pour un an de M. GANEE Aymeric
 - Parcelle ZB 208 : à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renouveler la convention à titre gracieux à compter du 1^{er} avril 2017 pour un an de M. VACHET Thierry.
- b) **Logement communal 4 place des écoles :** suite à désistement de dernière minute, la commission n'a pas pu statuer sur la seule candidature reçue. Par contre, une candidature semblant présenter toutes les conditions requises ayant été reçue dans l'après-midi, après discussion et afin de ne pas attendre la prochaine réunion de conseil en février, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** d'attribuer le logement à cette personne sous réserve d'avoir tous les justificatifs nécessaires.

III – Communications du Maire

- a) Commune de SEURRE – conventions CLIS/NAP : **à l'unanimité**, le Conseil Municipal décide de renouveler pour l'année scolaire 2016/2017 les conventions présentées.
- b) PLUi – transfert compétence aux intercommunalités : après avoir entendu les explications du maire, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité de s'opposer** au transfert de cette compétence à la Communauté de Communes Rives de Saône.
- c) Personnel communal – modalités réalisation heures supplémentaires et heures complémentaires : **à l'unanimité**, le conseil municipal décide d'accepter le principe de la réalisation de ces heures par les agents communaux.
- d) Population légale Saint-Usage au 1^{er} janvier 2017 : 1 332 habitants.
- e) Droits de préemptions reçus et traités : M. le Maire donne lecture des droits de préemptions reçus dernièrement et traités.
- f) Cérémonies à venir : le 28 janvier prochain aura lieu le goûter des aînés. Annulation de la cérémonie pour la prochaine centenaire prévue le 24 janvier.
- g) Date prochain conseil municipal : jeudi 9 février 2017

V – Questions diverses

- Intervention de M. GIORGIS Jean-Jacques qui s'inquiète du devenir des salariés et des locaux de l'entreprise SPTP
- M. ERTUGRUL Ali nous informe de la recrudescence des vols ces dernières semaines.

Fin de la séance : 21 heures 45